



La Pierre Fertile®

MARMORINO

ENDUIT DE FINITION LISSE A BASE DE CHAUX

- Grande perméabilité à la vapeur d'eau.
- Parfaite adhérence sur tous supports minéraux.
- Très bonne tenue aux salissures et à la pollution.
- Intègre le système « tout minéral ».
- Aspect Déco.



IDENTIFICATION DU PRODUIT

► DÉFINITION

Produit à base de chaux aérienne faisant partie des systèmes de revêtement « tout chaux » de La Pierre Fertile, pour enduit de parement décoratif. **MARMORINO** s'applique en finition sur **TALOCALCE**.

► APTITUDE A L'USAGE

Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Stabilité de la couleur.

► CARACTERISATION SELON NF T 36-005

Famille III - 2 ; Famille IV - 4b, selon usage.

► CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation en pot** : produit épais.
- **Masse volumique** : $1,50 \pm (0,05) \text{ kg/dm}^3$.
- **Extrait sec en poids** : 64 % (taux de matière organique < 5% en sec).
- **Extrait sec en volume calculé** : 37 %
- **Absorption d'eau** : W_2
- **Perméabilité à la vapeur d'eau** : $V = 600 \text{ g/m}^2/24 \text{ h}$ ou $S_d = 0,035 \text{ m}$, $\mu = 30$
- **pH** = 11,4
- **Point d'éclair** : Néant.

► CONDITIONNEMENTS ET MISE A LA TEINTE

Fût de 20 kg net.

Livré en blanc et teintes du nuancier LPF « CHAUX & SILICATES ». Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour certaines teintes avec $Y < 35$ %, la technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

► DILUTION

Produit prêt à l'emploi. Homogénéiser le produit à l'aide d'un malaxeur à vitesse lente (300 tours/min) avant l'application.

► ASPECT DU FEUIL SEC

Satiné, lisse.

► CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le fascicule normalisé FD T30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015).

► CONSOMMATION

2,0 à 2,2 kg / m² selon subjectile et outil.

► TEMPS DE SÉCHAGE

Délai de recouvrement : 6 heures minimum.

Carbonatation complète : après 28 jours.

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Les systèmes de revêtements à base de chaux sont sensibles aux conditions environnementales : les blanchiments dus à une carbonatation découlant de la présence d'humidité dans le support ou ayant pénétré le revêtement non protégé après son application ne sont pas rares. Ils ne résultent pas d'un défaut du produit, mais d'une contrainte inhérente à la chaux.
 - Il est conseillé de teinter tous les fûts en une seule opération afin d'éviter les écarts de teinte.
 - La perception de la teinte du produit dépend de la structure du produit, de l'illuminant (lumière du jour ou éclairage artificiel) et de l'observateur. Elle peut donc différer de la teinte du nuancier lisse, et seule une surface de référence permet de valider celle-ci avant le début des travaux. La surface de référence doit rester accessible jusqu'à la réception des travaux.
 - Eviter le contact avec les yeux et la peau (port des EPI obligatoire).
 - Protéger les vitrages et les menuiseries en aluminium brossé ou anodisé des projections de chaux
 - S'applique sur support sec ; humidité < 5 % en masse. Absence de brouillard et de vent fort.
 - Éviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application. Ces précautions permettent d'éviter les séchages et carbonatations trop rapides, qui font blanchir la chaux (traces blanches, plus sensibles sur teintes foncées).
 - Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application,
 - Lors du bûchage des ouvrages, utiliser des filets de protection ajourés.
 - En cas de reprises partielles d'enduit, attendre que les reprises atteignent le même taux de siccité que le reste de la façade avant de chauler, afin d'éviter toute coloration anarchique de la chaux.
 - Plus la teinte de la chaux est vive, plus les précautions ci-dessus sont importantes (cf. teintes Nuancier LPF « CHAUX & SILICATES »).
- A l'application, la chaux ne présente pas sa couleur finale. Après séchage, la teinte s'atténue fortement ; elle est définitive et couvre parfaitement le support. Nous vous conseillons de faire des essais avant tout chantier.
- Utilisation dans une pièce d'eau : nous consulter.
 - Eviter les gradients de température trop importants dans les pièces de grande hauteur sous plafond : un séchage différentiel peut influencer sur le rendu.

MARMORINO

ENDUIT DE FINITION LISSE A BASE DE CHAUX

MISE EN ŒUVRE

► TRAVAUX

Travaux neufs ou de rénovation.

► EMPLACEMENT

A l'extérieur ou à l'intérieur.

► DESTINATION

Ravalement de façades (surfaces verticales). Murs intérieurs.

► SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément au NF DTU en vigueur ou autre document applicable :

En extérieur : pierre calcaire, brique, béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état ou sur **GARNICHAUX**, recouvert par **TALOCALCE**.

Ne pas appliquer par température inférieure à +5 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %. Eviter l'exposition au soleil, aux grands vents et aux fortes chaleurs pendant l'application.

En intérieur : pierre calcaire, brique, béton, revêtement minéral en bon état ou revêtement organique recouvert par **IMPRIM PLUS**, enduits de peinture et produits dérivés du plâtre recouvert par **TALOCALCE**.

Ne pas appliquer par température inférieure à +8 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative supérieure à 70 %.

Dans tous les cas, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres sains, et secs.

► NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

En extérieur :

- Lichens et moisissures : traitement avec un décontaminant sans rinçage
- Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage chimique, thermique en prenant soin, dans le cas d'un décapage chimique, d'éliminer par rinçage sous pression adaptée la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement (sauf sur mortier de plâtre et chaux). Elimination des parties d'enduits décollées, friables, ainsi que des pulvérulences superficielles.
- On appliquera **IMPRIM PLUS** sur les fonds décapés présentant des résidus de matière organique.

En intérieur : Lessivage, rinçage à l'eau, brossage égrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage et enduisage si nécessaire.

Appliquer systématiquement **IMPRIM PLUS** sur support revêtu. Sur support neufs ou anciens bruts : appliquer **IMPRIM CHAUX**.

NOTE

Les résidus de peinture organique s'entendent comme des traces résiduelles de peinture après décapage et non pas comme des surfaces localisées qui n'ont pas été décapées par commodité telles que les corniches ou les modénatures. L'application sur supports organiques est proscrite en extérieur car elle remet en cause toutes les qualités naturelles du badigeon de chaux, et notamment sa perméabilité à la vapeur d'eau.

► EMPLOI DU PRODUIT

Pour un aspect de marmorin traditionnel, appliquer **MARMORINO** sur **TALOCALCE** Grain Fin 18 ou Extra Fin 12 non teinté (cf. fiches de ces produits) à l'aide d'une lisseuse inox : deux passes à 24 h d'intervalle. Terminer par un ferrage de l'enduit pour un rendu satiné.

► MATÉRIEL

Lisseuse inox, couteau à enduire.

► NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

► FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site www.lapierrefertile.com et sur www.quickfds.com.

► COV

COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006) : Valeurs limites UE pour ce produit (cat : A/a) : 30 g/L. Ce produit contient moins de 1 g/L de COV.

► ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

AUTRES INFORMATIONS

- **Référentiel d'emploi :** NF DTU 59.1.
- **Supports spécifiques non mentionnés :** Nous consulter.
- **Entretien ou rénovation du revêtement :** selon NF DTU 59.1.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus :** nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage des produits de peinture après ouverture pour limiter la formation de résidus :** nettoyer le couvercle et les parois verticales de chaque emballage, le fermer hermétiquement et stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Traitement des déchets :** emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).
- **Codification selon décision 2014/955/UE :** 08 01 12.

Conditions Générales d'Emploi « CGE » : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.